

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRE AU 31 MARS 2022

30 juin 2022

Note au lecteur : résultats préliminaires 2021-2022

Le Rapport mensuel des opérations financières fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Les résultats publiés au 30 juin 2022 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2022 sont préliminaires. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés dans les *Comptes publics 2021-2022*.

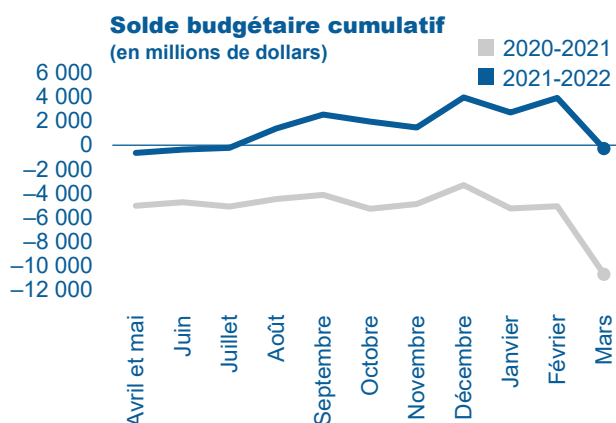
Faits saillants de mars 2022

Au 31 mars 2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 294 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 10,5 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente, alors que le Québec était aux prises avec les premières vagues de la pandémie de COVID-19.

Le résultat au 31 mars 2022 provient :

- de revenus de 139,4 milliards de dollars;
- de dépenses de 136,1 milliards de dollars;
- de versements de 3,6 milliards de dollars au Fonds des générations.

Il s'agit d'une amélioration de 7,1 milliards de dollars du solde budgétaire par rapport au déficit de 7,4 milliards de dollars qui était prévu dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022* (voir page 2).



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	9 432	12 232	2 800	91 868	110 251	18 383	20,0
Transferts fédéraux	4 366	3 324	-1 042	30 716	29 141	-1 575	-5,1
Revenus consolidés	13 798	15 556	1 758	122 584	139 392	16 808	13,7
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-14 980	-18 443	-3 463	-119 121	-127 450	-8 329	7,0
Service de la dette	-875	-815	60	-7 689	-8 619	-930	12,1
Dépenses consolidées	-15 855	-19 258	-3 403	-126 810	-136 069	-9 259	7,3
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-2 057	-3 702	-1 645	-4 226	3 323	7 549	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-401	-532	-131	-3 313	-3 617	-304	—
Modification de l'application de la norme sur les paiements de transfert	—	—	—	-3 221 ⁽⁴⁾	—	3 221	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-2 458	-4 234	-1 776	-10 760⁽⁵⁾	-294	10 466	—

➤ RÉVISION DU SOLDE BUDGÉTAIRE 2021-2022 DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*, un déficit budgétaire de 7,4 milliards de dollars était attendu pour l'ensemble de l'année financière 2021-2022, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Les résultats préliminaires au 31 mars 2022 montrent un déficit de 294 millions de dollars. Cette révision à la hausse de 7,1 milliards de dollars du solde budgétaire provient principalement :

- de la hausse de 3,9 milliards de dollars des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement, dont :
 - 2,2 milliards de dollars à l'impôt sur le revenu des particuliers, hausse découlant notamment du niveau de déductions à la source et de gains en capital inscrits dans les déclarations d'impôt pour l'année d'imposition 2021 plus élevés que prévu,
 - 943 millions de dollars aux impôts des sociétés, augmentation qui s'explique notamment par la hausse de l'excédent d'exploitation net des sociétés en 2021;
- d'une augmentation des revenus des entreprises du gouvernement de 473 millions de dollars, notamment attribuable aux résultats d'Hydro-Québec;
- d'une diminution de 406 millions de dollars des revenus de transferts fédéraux, principalement attribuable au rythme moindre de réalisation des projets d'infrastructures qui font l'objet d'un financement fédéral;
- des dépenses de portefeuilles moindres que prévu de 3,5 milliards de dollars, dont :
 - 490 millions de dollars dans le portefeuille Santé et Services sociaux, notamment en raison du coût de la rémunération moins important que prévu lors du budget 2022-2023,
 - 428 millions de dollars dans le portefeuille Éducation, notamment en raison des dépenses des centres de services scolaires moins importantes que prévu,
 - 385 millions de dollars dans le portefeuille Enseignement supérieur, notamment en raison des dépenses des cégeps et du coût du programme de prêts et bourses moins importants que prévu,
 - 459 millions de dollars dans le portefeuille Économie et Innovation, notamment en raison des dépenses du Fonds de développement économique moins élevées que prévu,
 - 401 millions de dollars dans le portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, notamment en raison d'une diminution du nombre de personnes bénéficiant de l'assistance sociale et des coûts moins élevés que prévu de certains crédits d'impôt remboursables;
- d'une augmentation de 178 millions de dollars des dépenses du service de la dette en raison de la hausse des taux d'intérêt;
- d'une hausse de 160 millions de dollars des versements des revenus consacrés au Fonds des générations.

Les révisions détaillées sont présentées à l'annexe 1.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2021-2022 DEPUIS LE PLAN BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC DE MARS 2022

(en millions de dollars)

SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – MARS 2022	–7 354
Révisions depuis le budget	
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	3 864
Entreprises du gouvernement	473
Transferts fédéraux	–406
Dépenses de portefeuilles	3 467
Service de la dette	–178
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–160
Total des révisions	7 060
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES	–294

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 31 mars 2022, les revenus autonomes totalisaient 110,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 18,4 milliards de dollars (20,0 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique depuis mars 2021 a un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 14,5 milliards de dollars (19,8 %), pour atteindre 87,3 milliards de dollars, en raison de :

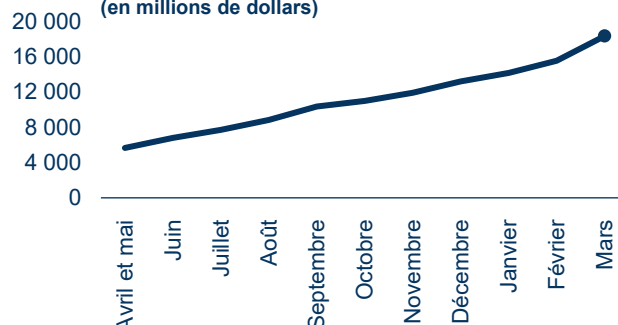
- la hausse de 6,3 milliards de dollars (18,0 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 969 millions de dollars (15,1 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable notamment à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 4,0 milliards de dollars (44,4 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises;
- la diminution de 74 millions de dollars (6,4 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1^{er} juillet 2020;
- la hausse de 3,3 milliards de dollars (15,4 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et à la vigueur des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (16,9 %), pour atteindre 17,0 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 1,4 milliard de dollars (31,1 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 1,0 milliard de dollars (10,3 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020-2021.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (32,9 %), pour s'établir à 6,0 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux d'Hydro-Québec et de Loto-Québec.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	3 181	5 456	2 275	34 999	41 285	6 286	18,0
Cotisations pour les services de santé	690	662	-28	6 398	7 367	969	15,1
Impôts des sociétés	1 483	1 584	101	8 951	12 927	3 976	44,4
Impôt foncier scolaire	85	91	6	1 155	1 081	-74	-6,4
Taxes à la consommation	2 076	1 857	-219	21 377	24 673	3 296	15,4
Revenus fiscaux	7 515	9 650	2 135	72 880	87 333	14 453	19,8
Droits et permis	579	722	143	4 613	6 049	1 436	31,1
Revenus divers	529	1 119	590	9 884	10 902	1 018	10,3
Autres revenus autonomes	1 108	1 841	733	14 497	16 951	2 454	16,9
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	8 623	11 491	2 868	87 377	104 284	16 907	19,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	809	741	-68	4 491	5 967	1 476	32,9
TOTAL	9 432	12 232	2 800	91 868	110 251	18 383	20,0

Transferts fédéraux

Au 31 mars 2022, les transferts fédéraux totalisaient 29,1 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 1,6 milliard de dollars (5,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette variation est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des autres programmes, en partie compensée par la hausse des revenus provenant des transferts pour la santé.

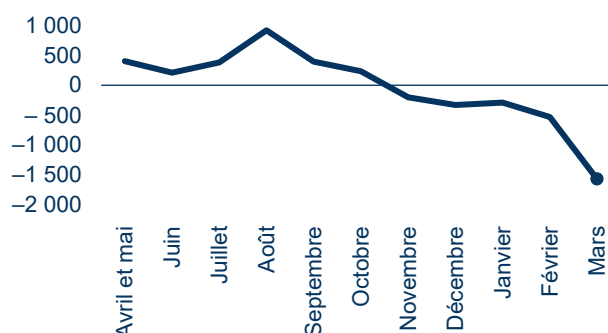
Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (21,2 %), pour atteindre 8,2 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalise 902 millions de dollars au 31 mars 2022;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalise 226 millions de dollars au 31 mars 2022.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont diminué de 2,9 milliards de dollars (31,4 %), pour atteindre 6,2 milliards de dollars.

- Cette diminution s'explique notamment par les transferts ponctuels en 2020-2021 relatifs à l'entente pour la relance sécuritaire, dont 3,1 milliards de dollars avaient été comptabilisés au 31 mars 2021.
- Elle est en partie atténuée par le transfert découlant de l'entente asymétrique sur les services de garde, qui totalise 660 millions de dollars au 31 mars 2022.

**Variation cumulative
des transferts fédéraux**
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2021	2022	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 105	1 094	-11	13 253	13 119	-134	-1,0
Transferts pour la santé	567	866	299	6 800	8 244	1 444	21,2
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	132	116	-16	1 590	1 555	-35	-2,2
Autres programmes	2 562	1 248	-1 314	9 073	6 223	-2 850	-31,4
TOTAL	4 366	3 324	-1 042	30 716	29 141	-1 575	-5,1

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 31 mars 2022, les dépenses consolidées totalisaient 136,1 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 9,3 milliards de dollars (7,3 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (5,2 %), pour atteindre 57,7 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 2,1 milliards de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des besoins de personnel pour la campagne de vaccination et des primes incitatives pour le travail à temps complet dans le contexte de la pandémie;
- la hausse de 522 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 991 millions de dollars (5,9 %), pour atteindre 17,8 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

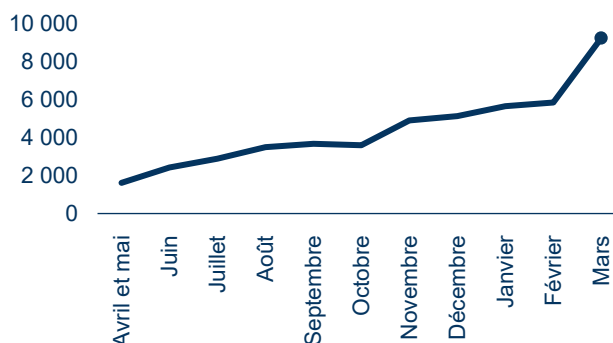
Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 227 millions de dollars (2,7 %), pour atteindre 8,7 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (10,9 %), pour atteindre 43,1 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 3,8 milliards de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, due principalement à la mise en place du montant ponctuel pour le coût de la vie annoncée dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022* et à l'instauration de la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*;
- la hausse de 640 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par la bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021*;
- la baisse de 379 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, principalement attribuable à l'aide financière ponctuelle en 2020-2021 prévue dans l'Accord sur la relance sécuritaire et visant à soutenir les municipalités dans le contexte de la pandémie.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 930 millions de dollars (12,1 %), pour s'établir à 8,6 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

**Variation cumulative
des dépenses consolidées
(en millions de dollars)**



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁶⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2021 ⁽⁷⁾	2022	Variation	2020-2021 ⁽⁷⁾	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	6 298	6 067	-231	54 862	57 736	2 874	5,2
Éducation	1 993	1 998	5	16 849	17 840	991	5,9
Enseignement supérieur	853	712	-141	8 521	8 748	227	2,7
Autres portefeuilles ⁽⁸⁾	5 836	9 666	3 830	38 889	43 126	4 237	10,9
Dépenses de portefeuilles	14 980	18 443	3 463	119 121	127 450	8 329	7,0
Service de la dette	875	815	-60	7 689	8 619	930	12,1
TOTAL	15 855	19 258	3 403	126 810	136 069	9 259	7,3

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Au 31 mars 2022, les besoins financiers nets atteignent 9,8 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 3,3 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 4,6 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 1,3 milliard de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, de la hausse des investissements effectués notamment par le Fonds du développement économique et Financement Québec, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 5,1 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 9,7 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 4,6 milliards de dollars⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 2,9 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 6,7 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 3,8 milliards de dollars⁽⁹⁾;
- les surplus financiers de 3,1 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽¹⁰⁾;
- les besoins financiers de 3,6 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à mars	
	2020-2021	2021-2022
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-4 226	3 323
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-6 309	-4 584
Immobilisations	-4 351	-5 142
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-2 705	-2 876
Autres comptes ⁽¹⁰⁾	757	3 134
Versements au Fonds des générations	-3 313	-3 617
Total des opérations non budgétaires	-15 921	-13 085
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-20 147	-9 762

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2021-2022 DEPUIS LE PLAN BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC DE MARS 2022 (en millions de dollars)

	Budget de mars 2022 ⁽¹¹⁾		Révisions	Résultats préliminaires au 31 mars 2022	
	En M\$	Variation (%) ⁽¹²⁾		En M\$	Variation (%) ⁽¹²⁾
REVENUS CONSOLIDÉS					
Impôt sur le revenu et les biens					
Impôt sur le revenu des particuliers	39 094	11,7	2 191	41 285	18,0
Cotisations pour les services de santé	7 017	9,7	350	7 367	15,1
Impôts des sociétés	11 984	33,9	943	12 927	44,4
Impôt foncier scolaire	1 080	-6,6	1	1 081	-6,4
Taxes à la consommation	24 536	14,8	137	24 673	15,4
Revenus fiscaux	83 711	14,9	3 622	87 333	19,8
Droits et permis	5 685	23,2	364	6 049	31,1
Revenus divers	11 024	11,5	-122	10 902	10,3
Autres revenus autonomes	16 709	15,3	242	16 951	16,9
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	100 420	14,9	3 864	104 284	19,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 494	22,3	473	5 967	32,9
Total des revenus autonomes	105 914	15,3	4 337	110 251	20,0
Transferts fédéraux	29 547	-3,8	-406	29 141	-5,1
Total des revenus consolidés	135 461	10,5	3 931	139 392	13,7
DÉPENSES CONSOLIDÉES					
Santé et Services sociaux	-58 226	6,4	490	-57 736	5,2
Éducation	-18 268	7,9	428	-17 840	5,9
Enseignement supérieur	-9 133	9,6	385	-8 748	2,7
Autres portefeuilles ⁽⁸⁾	-45 290	15,8	2 164	-43 126	10,9
Dépenses de portefeuilles	-130 917	9,9	3 467	-127 450	7,0
Service de la dette	-8 441	9,8	-178	-8 619	12,1
Total des dépenses consolidées	-139 358	9,9	3 289	-136 069	7,3
SURPLUS (DÉFICIT) ⁽³⁾	-3 897	—	7 220	3 323	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE					
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 457	—	-160	-3 617	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION					
	-7 354	—	7 060	-294	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221	—	-927	294	—
SOLDE BUDGÉTAIRE ⁽¹³⁾	-6 133	—	6 133	—	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Mars		Avril à mars	
	2021 ⁽⁷⁾	2022	2020-2021 ⁽⁷⁾	2021-2022
Santé et services sociaux	6 149	5 964	53 476	56 597
Éducation et culture	3 040	2 935	26 576	27 754
Économie et environnement	4 712	5 164	18 544	19 386
Soutien aux personnes et aux familles	622	4 086	11 063	15 555
Gouverne et justice	457	294	9 462	8 158
TOTAL	14 980	18 443	119 121	127 450

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et incluse dans les dépenses consolidées. Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire, le solde budgétaire a été établi en tenant compte des sommes portées au déficit cumulé au 1^{er} avril 2020 se rapportant aux années financières 2015-2016 à 2019-2020 découlant de la modification de l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Les dispositions de cette loi ne s'appliquaient pas pour les années financières 2009-2010 à 2014-2015.
- (5) En excluant l'effet de la modification de l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert de 3,2 milliards de dollars, le solde budgétaire représentant le résultat des opérations de l'année financière terminée le 31 mars 2021 est déficitaire de 7,5 milliards de dollars.
- (6) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (7) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (8) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (9) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (10) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (11) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (12) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.
- (13) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.